

Comme la récolte de la moisson en période de pluie, comme ce fut le cas cet automne, ne se reproduit en moyenne qu'une fois tous les huit ou dix ans, la nation, le ministre de l'Agriculture et le gouvernement du Canada ne peuvent assurément pas s'attendre que les cultivateurs acquittent intégralement les lourds frais supplémentaires des installations de séchage qui resteront dans leur cour pendant cinq ans sur six ou pendant six ans sur sept ou huit. Nous ne pouvons assurément pas nous attendre à cela.

Ils ne sont pas responsables des circonstances. Le gouvernement non plus d'ailleurs. Je ne puis lui reprocher le mauvais temps. Si je le pouvais, je le ferais sûrement. Mais il est injuste de s'attendre que les cultivateurs engagent ces fortes dépenses pour des machines qu'ils utiliseront cet hiver et qui ne leur serviront pas pendant plusieurs années. Pour le simple cultivateur, c'est engager des milliers de dollars qu'il n'a pas dans un outillage qui ne lui rapporte rien la plupart du temps.

Monsieur le président, je crois que je suis parvenu à reprendre mon sang-froid; je vais donc essayer d'être un peu plus aimable. J'espère que le ministre comprendra que je parle en toute sincérité. A mon sens, il pourrait être le meilleur ministre de l'Agriculture que notre pays ait jamais eu, mais je prétends que tant qu'il ne persuadera pas ses collègues des premières banquettes et le premier ministre qu'il y a urgence nationale, il restera seul à porter le blâme. Tous les députés et le gouvernement doivent se convaincre tout d'abord que les cultivateurs n'ont pas les moyens de s'attaquer à ce problème. Si du grain s'avarie, c'est tout le pays qui devrait compenser les pertes, pas seulement les fermiers. Les frais supplémentaires de séchage sont anormalement élevés. Ce n'est pas la faute des fermiers; donc ils ne doivent pas en supporter seuls les frais. Il est donc nécessaire et même essentiel pour le pays que le gouvernement fournisse une aide massive sur plusieurs fronts. C'est là la position du Nouveau parti démocratique. L'urgence est d'envergure nationale, car la perte de grandes quantités de grains nuirait à toute l'économie du pays. Les premiers à en souffrir sont les cultivateurs canadiens, parce que leurs frais augmentent vertigineusement et leurs revenus, qui étaient déjà moindres cette année, sont en baisse.

Il y a urgence nationale, car les quantités disponibles pour l'exportation ces deux prochaines années s'en ressentiront, ce qui nuira à la balance de nos paiements. Il y aura des congédiements dans les industries de machines agricoles et des transports, et l'activité des industries d'appoint ralentira. Les ventes

au détail diminueront. Les petits commerçants en souffriront tout comme bien d'autres. La question est d'urgence nationale et le gouvernement doit la traiter ainsi. Malgré les aversissements donnés dès la mi-septembre, le gouvernement a montré jusqu'ici l'imagination d'une poignée de porte et a avancé à pas de tortue. A vrai dire, il a ajouté aux problèmes de l'industrie agricole cet automne en permettant des hausses de taux non motivées pour les prêts agricoles.

J'aurais certaines propositions à faire. Je sais que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain l'a déjà fait, mais j'aurais d'autres propositions positives à formuler. D'abord, élaborer un programme d'urgence visant à faire ériger des installations supplémentaires pour le séchage du grain aux terminus du gouvernement à l'intérieur des terres, à la Tête-des-lacs et aux ports de mer. Deuxièmement, encourager par certains moyens les exploitants d'élévateurs à installer des séchoirs supplémentaires, le gouvernement absorbant alors les frais d'expédition, accordant des dégrèvements d'impôt et exemptant les compagnies de la douane et de la taxe de vente. Troisièmement, autoriser et encourager les exploitants d'élévateurs à construire des séchoirs à grain près de certains élévateurs ruraux. Quatrièmement, faire un relevé complet et exhaustif des endroits où se trouvent le grain humide et les séchoirs. Cinquièmement, payer les frais de déplacement des séchoirs. Sixièmement, repérer, louer et transporter par avion tous les séchoirs disponibles et convenables des États-Unis jusqu'aux provinces des Prairies, le gouvernement absorbant les frais de transport. On devrait en outre faire venir tout le personnel voulu pour faire fonctionner ces séchoirs, tous frais de location et de transport étant payés.

Septièmement, vu le grain léger, on devrait rembourser à la Commission du blé tous les frais de faux fret pour chargements de grain lourd et humide, afin d'éviter aux fermiers d'avoir à le déboursier par l'entremise de la Commission; ou peut-être devrait-on exiger des sociétés de chemins de fer qu'elles réduisent leurs tarifs minimums pour tout le grain qui n'est pas en bon état. Huitièmement, repérer tous les endroits où pourraient se trouver des entrepôts de fortune, comme les hangars d'aéroport, les pistes de curling, les patinoires couvertes et les entrepôts, et y déposer des séchoirs. Pourquoi ne pas faire preuve d'imagination, monsieur le ministre? Le gouvernement devrait payer ce qu'il en coûterait pour transformer ces édifices en entrepôts temporaires de grain. Neuvièmement, encourager et aider les fermiers à se bâtir des séchoirs maison.

[M. Benjamin.]